



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**N°2017/163**

**OBJET : CLUB NATURE GIRONDE ANNÉE 2018**

**Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 45**

**Nombre de Conseillers présents : 32**

**Nombre de Conseillers présents et représentés : 40**

**Quorum : 23**

**Date de convocation du Conseil Communautaire : le 6 décembre 2017**

**Date d'affichage de la convocation au siège : le 6 décembre 2017**

**Le 12 Décembre de l'année deux mille dix-sept à 18h30**

à la Technopole – Salle Millésime  
 Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Christian TAMARELLE.

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	E	Mme TALABOT
BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	E	Mme DUFRANC
BOURGADE Laurence (Maire)	P		FATH Bernard	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean-André (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoît (Maire)	P		BOS Fabrice	E	Mme EYL
TALABOT Martine	P		CHENNA Nadine	P	
BARRÈRE Philippe	P		DIAS Philippe	P	
LAGARDE Valérie	P		EYL Muriel	P	
BLANQUE Thierry	P		FOURNIER Catherine	P	
CANADA Béatrice	P		LABASTHE Anne-Marie	A	
BALAYE Philippe	A		PASETTI Nicolas	A	
BOUROUSSE Michèle	E	M GACHET	MOUCLIER Jean-François	A	
GACHET Christian	P		JOLIVET Nadine	E	M CLAVERIE
ROUSSELOT Nathalie	P		BROSSIER Jean-Marie	P	
DURAND Félicie	P		BENCTEUX Laure	P	
LARRUE Dominique	P		CHEVALIER Bernard	P	
BETES Françoise	P		HEINTZ Jean-Marc	E	Mme BOURGADE
DE MONTESQUIEU Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	E	Mme BURTIN DAUZAN
MARTINEZ Corinne	P		DEBACHY Maryse	E	M CLEMENT
OHRENSSTEIN-DUFRANC Sylvie	P		KESLER Jean	A	
AULANIER Benoist	P				

La séance est ouverte

Sur proposition de Monsieur le Président, Madame BETES est élue secrétaire de séance

**\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent**



Envoyé en préfecture le 19/12/2017

Reçu en préfecture le 19/12/2017

Affiché le

SLOW

ID : 033-243301264-20171212-2017\_163-DE

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2017/163

## OBJET : CLUB NATURE GIRONDE ANNÉE 2018

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu et notamment son article 3-2-1 relatif à la protection et mise en valeur de l'environnement ;

**Considérant** l'avis favorable de la commission en date du 14 novembre 2017,

**Considérant** l'avis favorable du bureau,

### EXPOSE

Le Club Nature Gironde de la CCM créé en 2004, a pour objectif la sensibilisation des jeunes aux problématiques environnementales, afin de renforcer leur sens des responsabilités à partir de différents thèmes axés sur le développement durable.

Le Club Nature Gironde se réunit en dehors du temps scolaire, les mercredis après-midi de février à juin. Un projet général autour de la conception et de la création d'un jardin pédagogique a été initié en 2009, visant à favoriser les pratiques respectueuses de biodiversité et valorisant les pratiques de recyclage et de compostage.

Le programme annuel est élaboré en étroite relation avec les objectifs du service développement durable/gestion des déchets et du service environnement de la CCM, en matière d'éco-citoyenneté et de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.

Pour l'année scolaire 2017-2018, les objectifs du Club seront en continuité avec les activités de l'année précédente et seront axées sur la découverte du jardinage écologique, le tri et le compostage ainsi que la connaissance des milieux naturels, du bocage des bords de Garonne et des cours d'eau.

Dans le cadre de sa politique de sensibilisation et d'éducation à l'environnement, le Département de la Gironde a lancé un appel à projets, pour un soutien technique et financier aux Clubs Nature Gironde. C'est pourquoi, la CCM souhaite solliciter le Département de la Gironde, afin de bénéficier de cette aide pour l'année 2018.

Dans un second temps, un appel à projets concernant l'animation du Club Nature Gironde sera lancé auprès des associations spécialisées en éducation à l'environnement et au développement durable pour la totalité de la future période scolaire 2018/2019.

Le programme prévu mobilise un besoin en financement de 6 157,02 € dont 3 457,02 € éligibles aux subventions du Département.



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2017/163

**OBJET : CLUB NATURE GIRONDE ANNÉE 2018**

	2018
Carburants	80,00 €
Fournitures – matériel pédagogique	1 100,00 €
Fournitures administratives	100,00 €
Documentation générale et technique	
Transports	2 700,00 €
Vêtement de travail	
Energie - Electricité	
Charges à CARACTERE GENERAL	3 980,00 €

Coordonnateur CNG et techniciens rivières	2 177,02 €
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>2 177,02 €</b>

DÉPENSES TOTALES	6 157,02 €
------------------	------------

<b>POSTES ÉLIGIBLES A LA SUBVENTION</b>	<b>3 457,02 €</b>
80 % max	2 765,62 €
coeff solidarité (en 2016)	0,83
Subvention Conseil départemental	2 295,46 €

### **Le Conseil Communautaire à l'unanimité :**

**1. Décide** de mettre en œuvre les animations, en direction des jeunes préadolescents et adolescents de la Communauté de Communes de Montesquieu ;

**2. Autorise** Monsieur le Président :

- à signer tout document relatif à ce projet ;
- à engager les dépenses liées à la mise en place et à l'animation du Club Nature Gironde inscrite au budget;
- à solliciter toutes les subventions auprès des différents partenaires : Département de la Gironde.

Fait à Martillac, le 12 décembre 2017

**Le Président de la CCM**  
Christian TAMARELLE

*Document signé électroniquement*